

CONSEIL DES ARTS  
DE MONTRÉAL



**MÉMOIRE  
DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL**

**SUR**

**LE PLAN MÉTROPOLITAIN  
D'AMÉNAGEMENT  
ET DE DÉVELOPPEMENT**

**PRÉSENTÉ À LA**

**COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE  
DE MONTRÉAL**

**Consultation publique  
Séance du 29 septembre 2011**

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>La culture : 6 % du PIB de la région de Montréal .....</b>	<b>3</b>
<b>Développer la métropole avec les artistes.....</b>	<b>4</b>
<b>Identifier, mais surtout consolider les grandes institutions culturelles et les événements majeurs métropolitains .....</b>	<b>5</b>
<b>La circulation des œuvres et des artistes pour optimiser le développement urbain .....</b>	<b>7</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>9</b>
<b>Le Conseil des arts de Montréal .....</b>	<b>9</b>

**Conseil des arts de Montréal**  
Édifice Gaston-Miron  
1210, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H2L 1L9  
[www.artsmontreal.org](http://www.artsmontreal.org)  
514 289-3580

Septembre 2011

## Introduction

Le Conseil des arts de Montréal veut d'abord saluer cet exercice de planification concertée et cette consultation visant à nourrir le plan d'action du PMAD. Il est en effet essentiel que les acteurs du développement de la grande région de Montréal se coordonnent mieux et agissent de concert pour faire de Montréal une métropole digne de nos aspirations communes.

À la lecture du projet du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), nous avons constaté une réelle préoccupation d'intégrer la culture. Nous partageons certainement l'idée que la culture est un facteur de compétitivité qui contribue à améliorer la qualité de vie tout en faisant rayonner la métropole dans le monde. Grâce à la présente consultation, des acteurs du secteur culturel pourront proposer des projets ou des actions pour mieux incarner cette bonne idée. Une plus forte implication de la culture ne pourra qu'être bénéfique à la stratégie de développement urbain de la CMM. En effet, les retombées structurantes de la culture sont de plus en plus reconnues de même que ses effets stimulants sur le cadre de vie, la densification des secteurs urbains, l'attractivité des quartiers, la solidarité sociale, la conscience environnementale et l'intelligence créative de ses citoyens, bref sur le développement durable de la métropole.

### La culture : 6 % du PIB de la région de Montréal

La culture, c'est aussi un secteur économique très dynamique qui a un impact direct sur l'économie de la région de Montréal (7,8 milliards \$ ou 6 % du PIB). Avec 69 % des emplois du secteur culturel québécois, le Grand Montréal est le moteur économique du secteur culturel, lequel rayonne au Québec, au Canada, dans le monde. En 2008, on y recensait 96 910 emplois directs dans le secteur culturel, soit un travailleur sur 20. C'est supérieur à deux industries de pointe : l'aérospatiale et les sciences de la vie (respectivement 42 000 et 41 000 emplois). Le secteur culturel génère plus d'emplois indirects que la majorité des entreprises de l'industrie du service avec une croissance annuelle de 4,6 %. En comparant ce secteur aux autres dans les domaines du savoir, le secteur culturel arrive au 2<sup>e</sup> rang, après les technologies de l'information (dont il est souvent le complément en fournissant les contenus)<sup>1</sup>. Que l'on pense aux arts visuels, au théâtre, à la danse contemporaine, aux arts numériques, aux arts du cirque, au spectacle pour enfants, à la musique alternative, mais aussi baroque, au design, nos créateurs de talent abondent et s'illustrent jusque sur la scène internationale.

---

<sup>1</sup>Toutes ces données et plusieurs autres fort intéressantes sont détaillées dans *La culture à Montréal : impacts économiques et financement privé*, Chambre de commerce du Montréal métropolitain, nov. 2009.

## Développer la métropole avec les artistes

Nous avons donc la chance que Montréal soit une ville où il fait bon vivre, mais aussi où il fait bon créer comme en témoigne la forte présence d'artistes<sup>2</sup> et de travailleurs créatifs<sup>3</sup>. Cette présence de « créatifs » lui donne un avantage concurrentiel indéniable<sup>4</sup>. C'est avec eux que les idées originales et les solutions imaginatives émergeront. Les artistes, par leur présence et leurs actions, contribuent à rendre les quartiers plus attractifs, et, à travers nos grandes institutions culturelles et nos événements internationaux, permettent à la métropole de se démarquer et de se positionner comme une destination urbaine performante<sup>5</sup>.

La plupart des plans métropolitains dans le monde interviennent dans le champ culturel pour en accroître les retombées pour la communauté et lui donner un avantage concurrentiel dans une économie mondialisée. Comme ailleurs, le développement de la grande région de Montréal dépendra de sa capacité à appuyer et mettre en valeur le dynamisme, le savoir-faire et la capacité d'adaptation et d'innovation du secteur culturel.

Pour atteindre ses deux objectifs principaux (améliorer la qualité de vie de la population et accroître l'attractivité et la compétitivité de la région), le PMAD a certainement besoin des forces vives des arts et de la culture tant pour animer nos infrastructures métropolitaines, rendre plus attractifs et vivants les quartiers que pour faire rayonner ses attraits patrimoniaux et récréotouristiques.

De plus, les valeurs véhiculées par les artistes et les travailleurs créatifs sont très proches de celles du développement durable comme le montre très éloquemment la démarche actuelle du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. En effet le Ministère veut « favoriser l'intégration de la culture dans les politiques et les démarches de développement durable » en élaborant un Agenda 21 de la Culture pour le Québec.<sup>6</sup> Après Montréal et une dizaine de villes dans le monde, le

---

<sup>2</sup> La concentration d'artistes à Montréal (1,9 %) est plus du double de la moyenne canadienne (0,8 %), in *La diversité de la population active du secteur des arts du Canada - Une analyse des données du recensement de 2001*, Hill Stratégies Recherche Inc., 2005

<sup>3</sup> Dans son analyse sur Montréal, Richard Florida indique qu'elle se classe « deuxième pour le pourcentage de sa main-d'œuvre qui occupe des postes dans le « noyau super créatif » qu'il définit comme étant composé d'individus œuvrant dans les domaines suivants : l'informatique et les mathématiques, l'architecture et l'ingénierie, les sciences sociales, les sciences de la vie et les sciences physiques, l'éducation, la formation et les bibliothèques, les arts, le design, le divertissement, les sports et les médias, in *Montréal, ville de convergences créatives : perspectives et possibilités*, Catalytix et Culture Montréal, janvier 2005, p.1.

<sup>4</sup> Montréal renferme cinq des dix quartiers urbains au Canada ayant la plus forte concentration d'artistes, in *Les quartiers artistiques au Canada*, rapport de Hill Stratégies Recherche, oct. 2005.

<sup>5</sup> « En 2010, Montréal est déjà une importante métropole culturelle en Amérique du Nord et une destination urbaine performante. Ceci découle à la fois de sa richesse patrimoniale et historique et de son caractère francophone, mais également du foisonnement culturel intense qui caractérise Montréal autant à travers les festivals, les expositions que la création actuelle. » in *Développement du tourisme culturel à Montréal : stratégie et actions*, Tourisme-Montréal, mai 2010.

<sup>6</sup> [www.agenda21c.gouv.qc.ca](http://www.agenda21c.gouv.qc.ca)

Québec serait le premier gouvernement à adopter un tel agenda. La CCM aurait tout avantage à s'inspirer de cette démarche.

À l'évidence, le milieu artistique est en adéquation avec les valeurs de partage et de protection de l'environnement qui soutiennent le PMAD. C'est connu, les artistes ont revitalisé de nombreux quartiers, avec ou sans planification urbaine. Le faible revenu des artistes les amène en effet à rechercher des espaces de création abordables et ainsi à faire revivre des quartiers qui ont attiré par la suite, dans un processus d'embourgeoisement, les gagnants de l'économie de service ou de l'économie créative, les rendant inabordables pour eux. Pourquoi ne pas briser ce cercle vicieux et les inclure en amont dans le développement ou le redéploiement des quartiers, en tentant, cette fois, de maintenir leur présence par l'aménagement d'espaces spécifiques, abordables et pérennes? La revitalisation du quartier St-Roch à Québec est un exemple intéressant de que les artistes peuvent apporter au développement urbain. Des créateurs devraient assurément être inclus dans les démarches de planification détaillée aménagement/transport, comme dans la définition d'une vision de développement pour l'ensemble de l'espace TOD (Transit Oriented Development) ou la définition des territoires voués à l'urbanisation optimale de l'espace, de même que dans la consolidation des espaces résidentiels et même la consolidation des pôles économiques (qui sont également des pôles culturels).

### **Identifier, mais surtout consolider les grandes institutions culturelles et les événements majeurs métropolitains**

Si la culture se retrouve dans le PMAD, les objectifs proposés qui incluent ou concernent la culture sont plutôt timides.

C'est particulièrement frappant dans l'objectif 1.4. Il s'agit de l'identification des installations en culture d'intérêt métropolitain actuelles et projetées<sup>7</sup>. Si cet inventaire est certainement nécessaire, il nous semble que le but de l'exercice pourrait être mieux cerné. Définir l'importance des installations d'intérêt métropolitain uniquement par des critères quantitatifs, comme le nombre de sièges ou la superficie, relève d'un manque de compréhension des enjeux métropolitains de la culture. De plus, ce travail d'identification est incomplet. **Nous croyons qu'il est absolument essentiel d'inclure les grandes institutions culturelles métropolitaines et les événements majeurs métropolitains dans cet inventaire.** Le but évident est l'optimisation et la consolidation des investissements qui sont faits autant dans les infrastructures que dans les institutions qui les animent et en font des lieux vivants, stimulants et attractifs. D'ailleurs la CMM, dans son projet de plan de développement économique de 2004, a déjà identifié la qualité des institutions culturelles de rayonnement international comme

---

<sup>7</sup> Objectif 1.4, et critère 1.4.1 : « les salles ou les complexes de diffusion pluridisciplinaires ou spécialisés comprenant une capacité de 650 sièges » et « les musées ou les centres d'exposition d'une superficie de 1 000 m<sup>2</sup> et plus excluant les salles de spectacle », p. 70 du projet de PMAD.

l'un des facteurs clés de la qualité de vie. Elle avait identifié le soutien à l'offre d'activités culturelles et sportives de calibre international comme l'un des chantiers prioritaires.

Les installations culturelles seraient assez pauvres et tristes sans les organismes qui les utilisent, les dynamisent et souvent les administrent. L'Orchestre symphonique de Montréal est l'un des principaux utilisateurs de la nouvelle Maison symphonique comme le Festival de Jazz de Montréal avec la Place des festivals. Et que dire du Musée des beaux-arts de Montréal qui inaugure ces jours-ci un nouveau pavillon avec une salle de concert magnifique? Ces grandes institutions culturelles et ces événements qui rayonnent au-delà de leur ancrage local, ont une portée métropolitaine indéniable et sont fortement fréquentés par l'ensemble des citoyens de la CMM. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux nous disent qu'une part importante de leurs spectateurs ou visiteurs provient de l'extérieur de l'île de Montréal. Il serait équitable que l'ensemble de la région qui en profite participe à leur développement et leur financement.

À l'exception de la région métropolitaine, tous les niveaux de gouvernement investissent dans ces grandes institutions, car ils reconnaissent le rôle majeur qu'elles jouent sur la scène montréalaise, leurs rôles de locomotive, d'incubateur et de formateur, sans lequel les autres organismes ne pourraient se développer de la même façon. Ils reconnaissent le rayonnement international de ces institutions, et leur contribution au statut de métropole culturelle.

Nous invitons ainsi la CMM à s'impliquer dans le soutien de ces grandes institutions culturelles et des événements majeurs pour les aider à accentuer leur rayonnement métropolitain et international. Dès 2003, le rapport Bachand propose que la CMM participe plus « significativement au soutien financier des grandes institutions culturelles montréalaises qui desservent l'ensemble de la région »<sup>8</sup>. En 2005, la Ville de Montréal a fait sienne cette recommandation en proposant de « confier au Conseil des arts de Montréal la gestion du financement des grandes institutions culturelles à caractère métropolitain »<sup>9</sup> dans le rapport de consultation et de recommandations de sa commission sur le développement culturel. Dans ce document, on s'inquiète déjà de la fragilité financière des grandes institutions culturelles à caractère métropolitain : « au cours des prochaines années, les grandes institutions culturelles auront de nombreux défis à relever tout en recevant, comparativement à la moyenne canadienne, 55% de moins en financement de source municipale et régionale »<sup>10</sup>. C'est dire le tour de force qu'elles accomplissent pour arriver à concurrencer avec succès des institutions équivalentes, mais mieux financées, notamment par leur région.

Les treize organismes généralement considérés comme « institutions culturelles majeures métropolitaines » sont l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Opéra de

---

<sup>8</sup> Énoncé de politique culturelle Rapport du Groupe-conseil Groupe-conseil chargé de proposer une politique culturelle pour Montréal, Raymond Bachand, juin 2003. p. 10.

<sup>9</sup> Quatrième recommandation de la Commission permanente du conseil sur le développement culturel et la qualité du milieu de vie de la Ville de Montréal, 18 avril 2005. p. 9

<sup>10</sup> Idem, p. 6

Montréal, l'Orchestre métropolitain du Grand Montréal, les Grands Ballets Canadiens, le Musée des beaux-arts de Montréal, le Centre Canadien d'Architecture, le Musée McCord d'histoire canadienne, le Théâtre du Nouveau Monde, la Compagnie Jean Duceppe, le Théâtre du Rideau Vert, le Théâtre Denise-Pelletier, le Centaur Theatre Company et la Cinémathèque québécoise.

Quant aux événements majeurs, il y a notamment le Festival de Jazz de Montréal et Juste pour Rire, mais il faudrait considérer des festivals comme le Festival Trans-Amérique, Montréal Complètement Cirque ou encore Mutek dont le rayonnement international est majeur.

Si la majorité de ces institutions et événements se trouvent concentrés autour du centre-ville de Montréal, il faudra identifier bien sûr ceux se trouvant hors de l'île de Montréal. Le processus d'identification devra aussi déterminer les critères de qualification au statut d'« institution culturelle » ou d'« événements majeurs » métropolitains (taille du budget, âge de l'institution, leadership, importance de la programmation...). Nous sommes prêts à partager avec la CMM nos réflexions et notre expertise à ce sujet.

### **La circulation des œuvres et des artistes pour optimiser le développement urbain**

Pour orienter davantage la croissance aux points d'accès du réseau de transport en commun métropolitain structurant (objectif 1.1) comme pour optimiser le développement urbain, la culture peut certainement jouer un rôle amplificateur, attractif et rassembleur. Comme pour le transport, la culture est aussi en mouvement. Les œuvres des créateurs circulent déjà beaucoup à travers des tournées qui se concentrent le plus souvent à l'île de Montréal. Autour de ces points d'accès, on retrouve ou on retrouvera des diffuseurs municipaux offrant une programmation d'activités artistiques comme des concerts, des spectacles, des expositions et des films. Actuellement, ces diffuseurs ne bénéficient pas de la force d'un réseau comme Accès culture et les artistes qui y circulent n'ont pas le soutien d'un Conseil des arts de Montréal. Ces diffuseurs pourraient certainement présenter ce qui tourne déjà dans l'agglomération de Montréal de manière à compléter leur programmation avec des œuvres de qualité.

Depuis bientôt 30 ans, à travers son programme de tournées et de résidences, le Conseil des arts de Montréal est un partenaire incontournable de la diffusion municipale qui contribue à la démocratisation culturelle sur l'ensemble de l'île de Montréal. Dans les trente dernières années, il a joué un rôle structurant dans le déploiement et la mise à niveaux des équipements municipaux. Il a très bien su accompagner, voire favoriser, le réseautage entre les différents lieux de diffusion municipaux, notamment des deux réseaux de diffusion municipaux (Accès culture et ADICIM). Si avec le temps l'offre culturelle du CAM a augmenté et s'est diversifiée, de leur côté les réseaux de diffusion de l'île de Montréal (Accès culture et ADICIM) se sont professionnalisés et mieux équipés. En général, la vie culturelle des quartiers est plus riche artistiquement.

À travers des résidences de création, le *Conseil des arts de Montréal en tournée* permet aussi à des artistes de s'amarrer à une communauté. Organisées en collaboration avec les diffuseurs locaux, ces résidences comme *Écrivains en résidence* et *Cinéaste en résidence* permettent à des créateurs de ces domaines d'investir un lieu, comme une bibliothèque, et de prendre contact avec leur public, en élaborant un projet artistique pour les gens de leur communauté tout en poursuivant leur propre travail de création. Un autre bel exemple d'une initiative très appréciée qui rapproche cette fois les écoles, les diffuseurs et les artistes est *Libres comme l'art* qui offre une aide financière à des organismes artistiques professionnels pour réaliser des projets de résidence de création intégrant des interactions avec des élèves d'écoles publiques primaires et secondaires. Les jeunes entrent ainsi en contact avec une démarche de création artistique professionnelle, alors que les artistes alimentent leur travail créatif au contact des élèves<sup>11</sup>.

Actuellement, les activités financées par le *Conseil des arts de Montréal en tournée* (les spectacles, expositions, films, manifestations littéraires présentées sont toujours des reprises pour ne pas nuire au travail de diffuseurs indépendants qui offrent de la création) représentent une bonne part de l'ensemble de l'offre culturelle municipale sur l'île de Montréal en nombre de compagnies, et le tiers des investissements. Cette part de la programmation nettement plus basse qu'il y a vingt ans, témoigne du succès de cette initiative originale. Il demeure que dans certains lieux périphériques de l'agglomération (ADICÎM), la programmation est essentiellement composée d'activités venant du *Conseil des arts de Montréal en tournée*. Cette disparité montre bien la nécessité de poursuivre la décentralisation de la diffusion culturelle pour rejoindre des lieux moins bien desservis par la culture.

Les investissements en culture se concentrent en grande partie dans les quartiers centraux de Montréal en raison de la masse critique essentielle à tout développement artistique et culturel. Le Conseil des arts de Montréal a toujours eu la préoccupation de faire rayonner la création sur l'ensemble de l'île de Montréal. Le programme de tournées est en effet une façon de faire bénéficier le plus grand nombre de ces investissements collectifs. Ce rayonnement déborde l'île depuis longtemps, et il arrive que les tournées que nous finançons s'élargissent vers les lieux de diffusion hors de l'île : l'ajout de quelques représentations dans une tournée déjà établie est plus simple que la mise en place de la tournée. Fait en complémentarité avec les diffuseurs indépendants, spécialisés ou pluridisciplinaires, une tournée hors de l'île respectera l'écologie de la diffusion dans la région. Surtout que les artistes de ces communautés, avec un soutien adéquat, auront alors, en réciprocité, un accès plus grand au réseau de Montréal. L'avantage à l'élargissement est qu'il n'augmente pas l'offre actuelle qui est déjà abondante, il permet à cette offre de rejoindre davantage de publics et au public d'accéder plus facilement à cette offre.

---

<sup>11</sup> *Libres comme l'art* est réalisé en collaboration avec la Conférence régionale des élus de Montréal, le Programme de soutien à l'école montréalaise du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport et les cinq commissions scolaires de l'île de Montréal (CSDM, CSMB, CSPI, EMSB, LBPSB).

## **Conclusion**

Dans ce mémoire, nous avons ciblé deux actions de la CMM qui nous semblaient des plus structurantes et qui auront des retombées positives autant sur le milieu artistique que sur les différentes communautés de la CMM vivant dans les couronnes, à Laval comme à Longueuil. La culture a le pouvoir de renforcer la stratégie d'urbanisation, de rendre durables nos aménagements, de revitaliser des quartiers, de valoriser les nouveaux carrefours urbains et de rendre la densification séduisante.

Ces deux propositions (consolider nos grandes institutions et événements majeurs et élargir l'accès à l'offre artistique pour stimuler le développement des quartiers) sont deux façons simples et avantageuses pour la CMM de maximiser et de rentabiliser les investissements que nous faisons tous en culture comme dans le développement urbain. Il y a non seulement une économie d'échelle profitable à tout le monde, il y a des convergences d'intérêts.

Pour se réaliser, ces deux actions ne nécessitent pas la mise en place de nouvelles infrastructures puisqu'il s'agit d'une bonification d'actions existantes utilisant l'expertise éprouvée du Conseil des arts de Montréal. Avec un financement suffisant, le Conseil des arts de Montréal pourra opérer ces actions en complémentarité avec les structures équivalentes comme le Conseil des arts de Longueuil. Au Conseil des arts de Montréal, nous avons une longue expérience des partenariats fructueux. Ces deux actions forment un projet « gagnant-gagnant » pour toutes les parties.

Nous ne doutons pas que ces deux actions aident la CMM à atteindre ses objectifs de faire des quartiers et une métropole mieux pensés, grâce certainement aux neurones de la culture.

## **Le Conseil des arts de Montréal**

Le Conseil des arts de Montréal est né en 1956 de la volonté de faire de Montréal un centre important de création pour assurer aux Montréalais ce « complément d'être », dont parlait le maire Jean Drapeau au moment de la création du Conseil. La création du Conseil des arts à Montréal fut, et demeure, un signal fort de la part de Montréal pour affirmer l'importance d'investir dans ce secteur.

Aujourd'hui, le Conseil des arts de Montréal est l'outil privilégié dont dispose l'Agglomération pour soutenir la création actuelle. L'aide que le Conseil des arts de Montréal accorde aux compagnies artistiques permet d'attirer des investissements des autres pouvoirs publics comme du secteur privé. L'effet d'émulation et le dynamisme des organismes artistiques montréalais génèrent une activité culturelle et économique importante qui s'étend à toute la région métropolitaine.

En tant qu'organisme au service du milieu artistique de la métropole, le Conseil des arts

de Montréal soutient et reconnaît l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles au moyen d'appui financier, de conseils et d'actions de concertation et de développement.

Pour ce faire, le Conseil mise sur l'expertise, le dynamisme et l'esprit d'innovation de ses membres et de son personnel, ainsi que sur des échanges soutenus avec le milieu artistique et les administrations municipales, afin d'assurer la pertinence de ses interventions et de favoriser la participation des citoyens à la vie artistique montréalaise.

En 2012, l'Agglomération de Montréal investira 12,5 M\$ dans le Conseil des arts de Montréal. En 2010, cet investissement a permis d'aider près de 350 organismes artistiques (ils étaient 25 en 1957) et à travers eux un très grand nombre d'artistes, d'écrivains, d'artisans et de travailleurs culturels. Avec des moyens somme toute modestes, le Conseil s'est donné un rôle spécifique : celui d'accompagner le développement artistique de la Métropole de manière à la fois structurante, souple et stratégique dans une approche durable en équilibre avec les besoins de la société, tout en préservant la liberté de création. Le Conseil des arts de Montréal est un label de qualité reconnu, tant pour les artistes et les autres paliers de gouvernements que pour le secteur privé.

Le Conseil des arts de Montréal est un service de proximité, en lien intime avec le milieu. Souvent le premier conseil des arts à repérer la créativité d'un organisme, il joue un rôle de levier important qui stimule la participation des autres paliers de gouvernement. Cette spécificité du Conseil en fait un joueur majeur dans l'écosystème culturel montréalais. Le Conseil est notamment actif dans les dossiers de la relève artistique, de la diversité culturelle de Montréal, de l'innovation mais aussi dans le rapprochement entre le milieu des arts et la communauté des affaires. Dans son plan stratégique actuel (2009-2012), le Conseil s'est fixé quatre priorités : la relève, la diversité, l'innovation et les liens arts-affaires, qu'il veut désormais mieux intégrer et soutenir, tout en maintenant ses critères d'excellence et de professionnalisme.

Bien qu'il prenne plusieurs formes selon ses cibles, objectifs et partenariats, le soutien du Conseil des arts de Montréal passe surtout par ses deux principaux programmes : le Programme général de subvention aux organismes et le Programme de tournées, aussi appelé le *Conseil des arts de Montréal en tournée*.

Le Programme général de subventions vise à soutenir la création, la production, la diffusion de l'art et la mise en œuvre d'activités artistiques sur le territoire de l'île de Montréal. En permettant aux organismes du milieu des arts de bénéficier d'appuis financiers, ce programme contribue à l'accomplissement de leur mandat. Il soutient l'excellence artistique et encourage le rayonnement de l'art, sous toutes ses formes, auprès du public montréalais. Ce programme s'adresse aux organismes professionnels œuvrant dans les disciplines des arts du cirque, des arts visuels (incluant l'architecture, le design, et les métiers d'art), du cinéma et des arts numériques, de la danse, de la littérature, des nouvelles pratiques artistiques de la musique et du théâtre. C'est dans le cadre de ce programme que le Conseil des arts de Montréal vient en aide à plusieurs

des grandes institutions culturelles de Montréal : Orchestre Symphonique de Montréal, Opéra de Montréal, les Grands Ballets Canadiens de Montréal, etc.

Le *Conseil des arts de Montréal en tournée* constitue la plus importante tournée artistique annuelle sur le territoire de l'île de Montréal. Ce programme de tournée est organisé en partenariat avec les arrondissements et les municipalités de l'île. Le Conseil des arts de Montréal investit annuellement près de 1,1 M\$ dans les organismes artistiques pour multiplier ces rencontres si essentielles entre l'art et le citoyen. Ce dernier accède ainsi, près de chez lui, gratuitement ou à moindre coût, à des œuvres de qualité. Ce programme permet d'enrichir la programmation des diffuseurs municipaux, de prolonger la vie des œuvres récentes et d'accroître le rayonnement de nos artistes. La saison en cours (2011-12) permet d'offrir aux citoyens 75 des meilleures productions artistiques montréalaises de la dernière année (spectacles, concerts, films, activités littéraires, expositions et autres). Elles prendront l'affiche près de chez eux dans environ 150 lieux de diffusion (maisons de la culture, centres culturels, galeries publiques, bibliothèques, églises, salles régionales, et même dans les parcs).

Le Conseil des arts de Montréal a de nombreux partenaires pour réaliser ses projets et atteindre ses objectifs. Au fil des ans, il a développé des liens solides avec différents milieux, incluant celui des affaires, par exemple avec la Banque Nationale, la Banque Scotia, la Caisse de la culture, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, la Conférence régionale des élus de Montréal, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, et de Fasken Martineau, la Brasserie McAuslan, la Fondation Macdonald Stuart, le Fonds de Solidarité FTQ, la Jeune Chambre de commerce de Montréal, Power Corporation du Canada, Quebecor, ARTV, Radio-Canada, Culture Montréal, la Place des Arts, le Cirque du Soleil, etc. Prenant différentes formes, ces partenariats, qui génèrent des investissements supplémentaires en culture et des revenus additionnels, permettent d'amplifier le soutien ou l'accompagnement offert aux organismes et aux artistes. Alors pourquoi pas un nouveau partenariat métropolitain avec la CMM?